

FONDS DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES



POLITIQUE DE SOUTIEN AUX ENTREPRISES

2017-2018

Adopté le 14 février 2017

Table des matières

1. Contexte et objectifs du Fonds de développement des territoires (FDT)	3
1.1 Priorités d'intervention 2017-2018.....	3
1.2 Soutien aux entreprises.....	3
2. Offre de service	4
2.1 Consulter, concerter et mobiliser.....	4
2.2 Financer	4
2.3 Former et informer	5
2.4 Animer et promouvoir.....	6
2.5 Conseiller	6
3. Clientèle admissible	7

Annexe A : Priorités annuelles d'intervention 2017-2018

Annexe B : Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi, 2015-2017

Annexe C : Politique d'investissement du Fonds local d'investissement des Pays-d'en-Haut

1. Priorités d'intervention 2017-2018

Les priorités d'intervention établies annuellement guideront la MRC dans le choix des projets à soutenir.

Les promoteurs sont priés de consulter le document en annexe A « *Priorités annuelles d'intervention 2017-2018* » qui énumère les priorités d'intervention de la MRC des Pays-d'en-Haut dans les dimensions suivantes : aînés, aménagement du territoire, culture et patrimoine, économie, environnement, récréatif et sportif, santé, social, tourisme et transport.

Les actions et recommandations formulées dans *l'Énoncé de vision stratégique en matière de développement culturel, économique, environnemental et social à l'horizon de 2020* et dans le *Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi (PLACÉE) 2015-2017*, adoptées en mars 2011 en vue de l'aménagement et du développement de la MRC pour ce qui est de la vision et en avril 2015 pour le PLACÉE, ont servi de référence pour déterminer les priorités d'intervention pour la période d'application 2017-2018.

1.1 Soutien aux entreprises

La Politique de soutien aux entreprises s'inspire grandement du dernier Plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi 2015-2017 entériné par le conseil d'administration de l'époque du CLD, de la dernière assemblée générale annuelle du 24 mars 2015, de l'assemblée générale extraordinaire du 17 juin 2015 et par le conseil des maires de la MRC des Pays-d'en-Haut le 14 avril 2015. Elle intègre aussi des éléments contenus à la Démarche d'amélioration continue proposée par la défunte Association des CLD du Québec.

La politique de soutien aux entreprises contient l'offre de services aux entrepreneurs et aux partenaires par le service de développement économique de la MRC des Pays-d'en-Haut ainsi que la politique d'investissement du Fonds local d'investissement des Pays-d'en-Haut (FLIP).

2. Offre de service

L'offre de service pour le soutien aux entreprises se décline sous **cinq** mandats :

- 2.1 Consulter, concerter et mobiliser
- 2.2 Financer
- 2.3 Former et informer
- 2.4 Animer et promouvoir
- 2.5 Conseiller

2.1 Consulter, concerter et mobiliser

- ✓ Répertorier, regrouper, diffuser et mettre à jour les coordonnées de l'ensemble des entreprises et des partenaires socio-économiques dont l'activité ou le siège social est dans la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Regrouper et colliger les informations statistiques provenant de données primaires et secondaires afin de dresser un portrait socio-économique le plus juste et exact possible.

- ✓ Concerner, consulter et animer la MRC en matière de développement économique en regroupant les entreprises et organismes dédiés aux diverses dimensions du développement local.
- ✓ Sonder les entreprises qui ont utilisé les services du service de développement de la MRC des Pays-d'en-Haut une fois par année.
- ✓ Initier et animer des comités de travail (développement social, immobilier, etc).
- ✓ Participer activement aux activités de concertation des autres acteurs du territoire et d'ailleurs en matière de développement économique.
- ✓ Connaître les plans d'action et les initiatives en développement local et économique des acteurs privés et publics du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Créer un comité d'avisers stratégiques provenant de la communauté d'affaires en collaboration avec les mandataires du développement économique et les représentants d'association ou de regroupement d'entreprises.
- ✓ Entamer les démarches de mise à jour du plan local d'action concertée pour l'économie et l'emploi.

2.2 Financer

- ✓ Financer des entreprises en processus de démarrage, d'expansion, de relève et de redressement.
- ✓ Analyser et recommander les demandes d'investissements au programme Desjardins Jeunes Entrepreneurs.
- ✓ Administrer et gérer les programmes Fonds local d'investissement des Pays-d'en-Haut et le programme Soutien au travail autonome.
- ✓ Financer et référer à d'autres sources de financement des entreprises en processus d'expansion, de redressement, de relève et d'exportation.
- ✓ Mettre en place un nouveau programme de financement intitulé « Fonds priorités emplois Pays-d'en-Haut ».
- ✓ Administrer tout autre fonds dédié aux entreprises et à leurs gestionnaires (ex. : entente de partenariat régional en tourisme, ...).

2.3 Former et informer

- ✓ Répertorier, regrouper, diffuser et mettre à jour l'ensemble des renseignements nécessaires au démarrage d'une entreprise (formes juridiques, obligations administratives, sources de financement).
- ✓ Définir des zones d'accueil d'entreprises de services à valeur ajoutée dont les emplois sont bien rémunérés.
- ✓ Former les entrepreneurs et leurs employés aux bonnes pratiques d'affaires en ce qui a trait à la gestion et à l'administration d'une entreprise.
- ✓ Répertorier les lieux industriels et commerciaux disponibles (bâtiments et terrains) pour l'implantation de nouvelles entités.
- ✓ Transmettre des informations d'intérêt économique (nouveaux programmes de financement, activités, règlementations, lois) sur nos médias sociaux et grâce à des Infolettres par transfert électronique.

2.4 Animer et promouvoir

- ✓ Diffuser les investissements réalisés (points de presse, communiqués).
- ✓ Organiser l'événement « Semaine mondiale de l'entrepreneuriat ».

- ✓ Diffuser des portraits de nos entreprises à travers nos publications électroniques, notre site Web et nos médias sociaux.
- ✓ Organiser l'événement « Grande journée des petits entrepreneurs ».
- ✓ Répertorier et diffuser les entreprises touristiques à vendre (établissements d'hébergement, restaurants).

2.5 Conseiller

- ✓ Développer un outil afin d'évaluer le profil entrepreneurial d'un entrepreneur ou d'un promoteur.
- ✓ Conseiller les entrepreneurs à la réalisation d'un plan d'affaires, d'un plan d'action et d'états financiers prévisionnels.
- ✓ Conseiller les entrepreneurs dans l'une des fonctions de leur entreprise :
 - gestion du capital humain
 - marketing
 - comptabilité et finances
 - direction générale et gestion stratégique.
- ✓ Soutenir la création de commerces et de services de proximité.
- ✓ Coordonner, rechercher et regrouper les sources de financement disponibles aux entreprises des gouvernements fédéral, provincial et local dédiées aux entrepreneurs ou à leurs entreprises en processus d'expansion ou de redressement.
- ✓ Référer les entrepreneurs à l'offre de service en mentorat d'affaires de la SADC des Laurentides.
- ✓ Référer les entrepreneurs aux professionnels du service d'exportation de Laurentides Économique.

3 Clientèle admissible

- ✓ Individus en processus de démarrage dont le siège social sera situé dans la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Propriétaires d'entreprises du secteur de l'économie traditionnelle ou de l'économie sociale en opérations dont le siège social ou le principal lieu d'activité est situé dans la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Gestionnaires principaux d'organismes à but non lucratif dont le siège social est situé dans la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Entrepreneurs et gestionnaires d'entreprises de l'extérieur du territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut qui désirent relocaliser leur entreprise sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Employés d'entreprises dont le siège social ou l'activité se réalise dans la MRC des Pays-d'en-Haut.
- ✓ Entreprises, privées ou d'économie sociale, à l'exception des entreprises privées du secteur financier.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à consulter l'un des conseillers au développement économique et touristique de la MRC des Pays-d'en-Haut

Service de développement économique et territorial
MRC des Pays-d'en-Haut
1014, rue Valiquette
Sainte-Adèle (Québec) J8B 2M3

Catherine Labrie
Directrice par intérim du service de développement économique et territorial
clabrie@mrcpdh.org
Tél. : 450.229.6637, poste 106

Karim Elfiali (en remplacement de Shanna Fournier en congé de maternité)
Conseiller au développement économique
kelfiali@mrcpdh.org
Tél. : 450.229.6637, poste 208

Martin Bujold
Conseiller au développement touristique
mbujold@mrcpdh.org
Tél. : 450.229.6637, poste 113